

Pêches

Une voix: Pour parler des pêcheurs?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, certains députés se montrent surpris de me voir prendre la parole sur cette proposition; mais, après tout, il faut bien que quelqu'un parle au nom du troisième, du quatrième et du cinquième parti de la Chambre. Personne ne peut me dénier ce droit.

Le député qui vient de se rasseoir a reproché au député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) ce qu'il a appelé une erreur de géographie. Aussi je pense qu'il est de bonne guerre de reprendre l'un de ses propos. L'un des objectifs à fixer à l'industrie de la pêche, a-t-il déclaré, c'est la protection de nos richesses, la protection de la mer. Puis-je lui rappeler que nous devons également protéger nos lacs et nos rivières? Ceci m'amène à introduire dans le débat un autre problème, car nous avons à Winnipeg une société de commercialisation du poisson d'eau douce qui fait face à certaines difficultés auxquelles le gouvernement porte attention.

Bien que le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Breau) ait éludé la question présentée dans la proposition et se soit montré satisfait des dispositions actuelles, je ne me suis pas trompé; au cours de la campagne électorale, les libéraux, comme d'ailleurs les conservateurs des provinces maritimes, ont bien promis l'établissement d'un ministère des pêches distinct. Je crois comprendre que les candidats de mon parti dans cette région ont fait de même. Ainsi, avec l'approbation du troisième parti, du quatrième parti et du député indépendant de Moncton (M. Jones), je fais l'unanimité.

Je remarque que certains députés de la Colombie-Britannique voudraient prendre la parole; je serai donc bref. Je désire appuyer la proposition, même si, j'en ai peur, elle subit le traitement habituellement réservé à ce genre de mesure, même si elle est retirée, même si le gouvernement se moque de la question dont la Chambre est saisie. En fait, malgré tous les arguments auxquels le gouvernement pourra avoir recours pour justifier que le ministère de l'Environnement soit responsable des pêches, la Chambre doit se rendre compte qu'il n'est pas pratique d'avoir une loi disant que le ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) est le ministre des Pêches du Canada, et un décret du Conseil disant que le député de Westmorland-Kent (M. LeBlanc) sera connu sous le nom de ministre d'État chargé d'appliquer les différentes lois du Parlement qui concernent la pêche.

● (1640)

Il faut absolument éclaircir cet imbroglio d'une façon ou d'une autre. Cela vaudrait mieux à tous égards. La formule que préconise le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) me semble la plus logique, et j'espère que, quel que soit le sort réservé à la motion présentée cet après-midi, le gouvernement lui accordera l'attention qu'elle mérite.

Je me suis bien amusé à voir les efforts de mon honorable ami d'en face pour tancer les députés à ma droite, généralement perdus dans des considérations d'ordre économique, de vouloir créer un nouvel organisme. Je ne trouve pas qu'il soit juste de parler d'un ministère des Pêches comme d'un nouvel organisme. Après tout, le Canada a eu de tout temps son ministère des Pêches.

Je félicite le député de Saint-Jean-Est d'avoir soulevé cette question cet après-midi. Je prévois que sa motion subira, hélas, le sort commun réservé aux motions de ce genre. Quand sonneront 5 heures, nous serons encore en

train de la débattre. Quoi qu'il en soit, j'espère que le gouvernement étudiera sérieusement cette question; je crois d'ailleurs qu'il l'étudie déjà.

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Madame l'Orateur, je n'ai pas de longue intervention à faire sur cette motion, car d'autres députés, venant d'autres parties du Canada, désirent également prendre la parole à ce sujet. Je me permets d'abord de dire que j'appuie la motion. On trouve dans ma circonscription plusieurs ports de pêche, dont Steveston Harbour, l'un des plus renommés de la Colombie-Britannique, Ladner Harbour et Gunderson Slough. Dans ma circonscription habite, en outre, M. Homer Stevens, président de l'Union des pêcheurs et travailleurs assimilés unis. Il s'est porté candidat contre moi lors des dernières élections et a terminé dernier; mais cela ne veut pas dire qu'il ne sait pas comment diriger un syndicat de pêcheurs, parce qu'il est très respecté de ses hommes et a une vaste expérience de la pêche.

J'appuie la motion du député et je ne répéterai pas ce qu'il a dit parce qu'il a très bien parlé. Ce qui me préoccupe, c'est une déclaration faite par mon honorable ami du parti libéral concernant l'intérêt que prend le gouvernement à l'industrie de la pêche. Je me demande parfois—et peut-être devrais-je inscrire cette question au *Feuilleton*—combien de pêcheurs œuvrent au sein du ministère des Pêches. Je me demande cela parce que lorsqu'on a construit la digue Roberts dans ma région, on l'a fait en plein milieu de l'une des meilleures colonies de crabes de la Colombie-Britannique. J'en ai parlé aux pêcheurs et aux fonctionnaires du gouvernement. Les pêcheurs ont dit qu'ils avaient parlé aux fonctionnaires du ministère de l'Environnement, aux fonctionnaires des Pêches, aux fonctionnaires des Travaux publics et d'autres ministères, et qu'on leur avait assuré que le superport ne détruirait pas les crabes dans ces eaux. Des études techniques de faisabilité furent effectuées et d'après les experts, on était certain que les crabes ne seraient pas atteints. Il est pénible de signaler qu'on ne trouve plus de crabes autour du superport de Roberts Bank, surtout du côté sud, parce que les experts du ministère des Pêcheries se sont trompés sur l'effet des marées.

Les pêcheurs de ma circonscription ont souvent dit que personne ne les écoute; c'est pourquoi cette motion est si importante pour les pêcheurs du pays. Il faut un ministère distinct des Pêches et un ministre qui ne relève pas d'autres ministères, mais un qui puisse s'affirmer et dire à ses collègues ce qu'il faut faire. Pour tous ces motifs, j'appuie la motion du député de Saint-Jean-Est, et je m'assois pour permettre à d'autres de prendre part au débat.

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Madame l'Orateur, qu'il me soit tout d'abord permis de dire que je communiquerai au ministre d'État chargé des Pêches (M. LeBlanc) les propos des députés. Ceux-ci ont soulevé des arguments valables qui méritent d'être examinés.

Le député a abordé dans sa motion une question qui relève essentiellement du domaine des idées et de la perspective. Pour y répondre, il faut donc commencer par replacer les choses dans leur cadre chronologique et conceptuel. Il importe tout particulièrement de remonter aux événements qui ont conduit à réunir dans un même portefeuille fédéral divers éléments qui avaient jusque là fonctionné séparément, à un degré plus ou moins marqué.